

comité tunisien
d'information et de défense des
victimes de la répression

n° 7

- SOMMAIRE :
- Manifestations populaire à GAFSA
 - Informations sur la répression et sur la situation des détenus .
 - Communiqués de Presse du 27 et du 28 décembre
 - Témoignages sur la torture:
 - 1-Madame Maria Heichert
 - 2-Monsieur Michel Cantal-Dupart
 - Lutte contre la répression :chez les Cheminots de Sfax et chez les étudiants à Tunis
 - Procès à Gafsa
 - Procès à Jebéniana
 - Revue de Presse
 - Documents : Motion des étudiants contre la répression ;motion des étudiants originaires de Gafsa de soutien à la manifestation populaire
 - Meeting à Paris contre la répression

Janvier 74

= = = = =
: Adresse : JEAN GATTEGNO B.P.597
: 75.025 Paris Cedex 01
: CCP La Source 33-34986
= = = = =

COMITE TUNISIEN D'INFORMATION ET DE DEFENSE DES

VICTIMES DE LA REPRESION

-i-i-i-i-i-i-i-i-i-i-

INFORMATIONS

I-MIFESTATION POPULAIRE ET GREVE A GAFSA

Une grande manifestation populaire, groupant plusieurs milliers de personnes a eu lieu dernièrement à Gafsa, pour protester contre la politique du Régime dans tous les domaines, et plus spécialement, en ce qui concerne la protection des citoyens de cette région, qui, à plusieurs reprises, a été victime des calamités dites naturelles, inondations, choléra, chômage, etc...

En effet, pour la 4ème fois depuis 69, Gafsa a subi les désastreuses crues des oueds, qui ont coûté la vie à des dizaines de citoyens, laissant d'autres dizaines de milliers sans abris et provoquant chantel et pulviers.

Le gouvernement n'a pris aucune mesure concrète pour épargner la région en vue de prévenir les inondations, et encore moins pour secourir la population(lors des crues), laissant hélicoptères et autres moyens de sauvetage, pour transporter les troupes de répression pour mater cette population sinistrée.

Au mois de décembre, les eaux de l'Oued Baïch ont isolé le Gsar de gafsa - plusieurs lycéens, ouvriers et fonctionnaires se sont trouvés bloqués et ont demandé aux autorités de les héberger dans les lycées.

Le Gouverneur refusa et ordonna aux ouvriers de la Société des Transports El Gacouafel de ramener les lycéens et fonctionnaires bloqués. Devant l'état de route et face au danger réel, les ouvriers ont refusé de s'exécuter (d'autre part, les fonctionnaires des Travaux Publics ont attiré l'attention du Gouverneur sur le danger que courraient ces citoyens. Mais c'était là le dernier souci du gouverneur qui réquisitionna les camions de l'armée pour effectuer les transports, et c'est ainsi qu'un camion qui transportait 50 lycéens, professeurs et ouvriers fut pris par les eaux, faisant 50 victimes, après s'être bloqué pendant 3 heures dans les eaux, devant le regard indifférent du gouverneur qui ne jugea pas utile d'appeler un hélicoptère au secours.

La population de Gafsa sortit dans une manifestation, brandissant des banderoles dénonçant la politique du régime et l'irresponsabilité du gouverneur.

La grève générale fut observée, notamment dans les 4 lycées , la Société El Gaouafel et chez les fonctionnaires.

Devant l'importance de la manifestation la police locale n'osa pas intervenir et c'est là que les hélicoptères, apparemment portant secours non à la population sinistrée, mais au régime, offrayé par la colère populaire, contenant des BOP de différentes régions de la Tunisie, expédiés d'urgence à Gafsa.

Sayah qui était arrivé à Gafsa, dans un hélicoptère, lui aussi, fut pris à partie par la population qui lui reprocha vivement la politique du régime.

D'autre part, à Tunis, les étudiants originaires de Gafsa signèrent une pétition dénonçant la politique du régime et appelant les étudiants à se solidariser avec les habitants. Un meeting de soutien eut lieu à la Fac. De retour à la cité universitaire le président du meeting fut tabassé par 2 barbouzez du Destour, et arrêté par la police.

II—INCIVILITIES, ARRESTS

La vague d'arrestations et de terreur qui s'abat sur la Tunisie se poursuit.

Le 20 Décembre, 17 militants démocrates et révolutionnaires sont arrêtés par la D.S.T., dont Ahmed Ben Othman Raddaoui, Ahmed Karraoud, et Tahar Ben Amor.

Le cas de Ahmed Ben-Othman-Raddaoui est particulièrement, car, depuis 1966 ce militant n'a cessé d'être la victime d'une répression féroce de la part des régimes destouriens. Il a déjà subi les plus graves sévices. Condamné en 68 à 12 ans de prison, relâché en 70, de nouveau arrêté en avril 71 et resté sans jugement jusqu'en déc. 72. Depuis mai 73, il est l'objet de recherches actives de la part de la police.

Encore une fois, nous sommes mobilisés et vigilants pour dénoncer la torture qui sévit en Tunisie, et défendre les victimes de la répression.

Le 9 Janvier 1974.

INFORMATIONS SUR LA REPRESSEION et sur LES DETENUS

1-Les arrestations : les arrestations ne cessent pas et bien que certains personnes ont été relâchées ,on parle toujours de plus de 600 arrestations, dans toute la Tunisie .

En fait ,c'est par famille entière que la police arrête et on relâche les membres des familles que la police estime n'avoir plus d'intérêts à garder .

Parmi la liste des noms que nous avons publiés dans le supplément du bulletin, n°6 plusieurs personnes ont été relâchées : Nourreddine Ben Mansour, Siham Gharbi, Najib et Hafedh Halouani, Souad M'Soddi néé Triki, Kalthoum Fadhila Triki, Souad Osman, Abdessalem Bouzid.

Certains lycéens, une fois relâchés ont été exclus de leur lycée. C'est le cas de Fadhma Triki qui avait été maintenu durant un mois et demi ainsi que ses soeurs pour avoir des renseignements sur Fathi M'Seddi son beau frère.

L'étudiant El Bahri a été relâché puis à nouveau arrêté ainsi que Chcikh Khelifa . Mohamed Thouni étudiant à Tunis; à Sfax Ahmed Souissi qui avait déjà été inculpé dans l'affaire de février 72 est arrêté; Mostafa Boucaza lycéen à Sfax, est arrêté; toute sa famille a été interpellé pour découvrir une machine à écrire . Le père de Ben Moulouka à Sousse a été aussi interpellé.

Nourreddine Belhiba étudiant incorporé à Gafsa en octobre a été arrêté.

Arrestation à Kairouan d'un surveillant du lycée Hamda Maâmar

Arrestations à Nabul d'environ 30 personnes .

2-La barbarie de la police

Hédi Ayadi étudiant a été arrêté le 18 décembre. Il avait présidé l'assemblée Générale des étudiants le 17 décembre , au cours d'une journée de grève contre la répression .

Le 18 Ayadi rentrait en car du campus à la Cité Universitaire .Une voiture avec 3 policiers suit le car.Lorsque Ayadi descend un flic veut l'arrêter. Ayadi se précipite vers la Cité et devant l'entrée les deux autres l'attendent.Ils l'ont battu,ils l'ont fait tomber puis l'ont piétiné jusqu'à ce qu'il perde connaissance et l'ont traîné par terre jusqu'à leur voiture. On n'a plus de nouvelles de lui .Cette barbarie qui s'est passée devant témoins laisse imaginer ce qui se passe dans les locaux de la police !

3-Les tortures: Amal Châabouni née Bon Abba, professeur de philosophie

à Tunis a été transférée à l'hôpital militaire dans un très mauvais état à la suite de graves tortures qu'elle a subies. Nouri Abid professeur d'arabe, vient d'être amené à l'hôpital pour une nouvelle transfusion.

COMMUNIQUE DE PRESSE
DU 27 DECEMBRE 1973

Depuis le début du mois de novembre, une répression d'une très grande ampleur s'est abattue sur tous les milieux de l'opposition démocratique et révolutionnaire en Tunisie. Des centaines d'intellectuels (étudiants, lycéens, professeurs) et d'ouvriers ont déjà été arrêtés dans toute la Tunisie, à Tunis, Sfax, Sousse, Gabès, Kairouan, Gafsa..., et chaque jour nous apprenons de nouvelles arrestations. Des étrangers sont arrêtés (Français, Allemands, Belges...). Au total 600 personnes.

Durant un mois le silence le plus total a été maintenu sur ces arrestations.

La première confirmation officielle en a été faite par le Président Bourguiba lui-même le 15 décembre à l'Institut de Presse et sa déclaration menaçante en dit long sur les intentions du pouvoir: "Quant aux virus, nous les avons à l'oeil. Nous en avons arrêté un grand nombre, des professeurs, des ouvriers, etc... qui sont soutenus par des acolytes en France et ici même. Nous espérons que tout ira pour le mieux grâce à notre action et grâce aussi à l'aide de la France." (Bourguiba, le 15 déc. - cf. "La Presse" du 18 décembre 1973).

La chasse aux sorcières, il entend donc la poursuivre en France avec "l'aide de la France"!

Jusqu'à présent, le pouvoir et sa police interviennent en toute quiétude, violant les droits les plus élémentaires du citoyen. Arrestations, perquisitions sans mandats, gardes à vue prolongées (plus de un mois et demi, déjà); des quartiers entiers sont fouillés. A Carthage, la police a fouillé les maisons de tout un quartier et relevé l'identité de tous les habitants.

Encore une fois, la police cherche comme "preuves" des tracts, des machines à écrire, des journaux et se contente même de livres marxistes ou de livres des éditions Maspéro.

Toutes ces personnes sont soumises à des tortures les plus inhumaines et cela systématiquement, souvent même avant tout interrogatoire. Les femmes et les jeunes lycéens ne sont pas épargnés.

Des témoignages précis nous sont parvenus :

Madame Maria Heichert, de nationalité allemande, expulsée le 8 décembre après avoir été maintenue durant 17 jours dans les locaux de la police déclare avoir été torturée durant 24 heures (nuit debout sans sommeil, bastonnade, "balançoire", tabassages par sept barbouzes) pour avoir hébergé des "tunisiens" recherchés par la police".

Elle déclare que cette violence dont elle a été l'objet n'est que peu de choses comparée à celle que subissent tous les tunisiens et les tunisiennes qui se trouvaient à la DST en même temps qu'elle.

La répression a toujours été la réponse du pouvoir à toute opposition quelle qu'elle soit ; pourtant c'est la première fois que le Président se plaît à déclarer officiellement que c'est lui qui a fait assassiner Ben Youssef en 1961. Et il veut décorer aujourd'hui les exécutants de son crime ! (1) Il se plaît à déclarer publiquement aujourd'hui que Ichjoub Ben Ali (président de la Garde Nationale à l'époque) avait achevé de sa propre main, un complice condamné à mort par la Haute Cour en 62. (1)

Le fait qu'il affirme aujourd'hui s'être entouré de tueurs (avec ou sans gages) montre bien la volonté du pouvoir d'éliminer par tous les moyens toute opposition ; que ce soit avec l'aide de sa "justice" et de ses jurisdictions d'exception si elles continuent à accepter de jouer le rôle qui leur a été assigné, ou même sans leur aide si elles hésitent à aller trop loin.

Bourguiba qui a liquidé dans le sang l'opposition youssefiste se prépare aujourd'hui à utiliser les mêmes moyens pour venir à bout de l'opposition démocratique et révolutionnaire. C'est dans ce but qu'il demande à son Ministre Sayah de "regrouper les anciens militants" (1) (lire les criminels notoires) pour les charger de cette besogne.

Dans ce contexte, il est clair que l'appel lancé par Bourguiba aux exilés politiques (2) de retourner en Tunisie en leur proposant l'amnistie n'est qu'un piège grossier qui entre dans son plan de répression systématisée.

Le Comité Tunisien d'Information et de Défense des Victimes de la Répression dénonce la répression systématique qui s'abat sur tout le peuple tunisien.

Il lance un appel à la Presse Internationale pour que le mur du silence soit brisé et que l'opinion démocratique soit informée sur la situation en Tunisie.

(1) Se référer au discours de Bourguiba du 15 décembre, reproduit dans la "Presse tunisienne" du 17 et 18 décembre 73.

(2) Appel lancé en Aout 73 par le Président Bourguiba et rappelé le 19 décembre 73 par le Ministère de l'Intérieur Tunisien (cf "Le Monde" du 21 décembre 73).

TEMPOIGNAGE de Mme MARIA HEICHERT

Je travaillais depuis Septembre 1967 au Centre Culturel Allemand, à TUNIS, lorsque le 21/11/73 je fus arrêtée par la D.S.T., pour avoir hébergé 2 militants tunisiens, Raouf AYADI et Ahmed BEN OTHMAN. Raouf Ayadi a été arrêté chez moi.

Ma fille qui a 8 ans a été retenue comme otage par la police pendant 9 heures, malgré l'intervention personnelle du chancelier de l'Ambassade d'Allemagne, où je m'étais réfugiée, en apprenant que la police était chez moi.

J'ai été forcée de me remettre à la police, après la pression faite par le commissaire en chef Tabka à mon ambassadeur de ne pas me torturer pour obtenir que ma fille puisse être conduite chez des amis.

Le premier interrogatoire a commencé à 20 heures, et ne s'est terminé qu'aux environs de 4 heures du matin. Cet interrogatoire a très vite dégénéré en insultes particulièrement obscènes, en brutalités physiques, en plus, on me forçait à rester debout toute la nuit, jusqu'au lendemain matin à 10 heures.

Après cette nuit particulièrement épuisante, et après un deuxième interrogatoire très violent, et très court on a jeté sur ma tête une couverture épaisse qui m'empêchait de voir quoi que ce soit ; j'ai été amenée dans une voiture, escortée par 2 individus vers une destination que j'ignorais (j'ai appris par la suite que c'était une cave près d'une villa en pleine campagne, à peu près à 30 Km de Tunis, direction Zaghouan entre Nassen et Mornaghia, s'appelant Mabrouk 2, environnée de bois et spécialement aménagée pour la torture. AU même endroit il existe une 2ème ville appelée Mabrouk 1, qui sert à la même besogne.) Durant tout ce trajet, passé dans le noir complet, le conducteur, inspecteur Abdelkader Tabka, n'a pas cessé de me couvrir de grossièretés et d'obscénités et de me écrire avec force détails le traitement qui m'attendait, et qui comme il m'assurait ne pouvait que se terminer par mon suicide.

J'ai été descendue dans la cave, où on m'a bandé les yeux et couchée par terre, toute nue, et où on a commencé à me frapper, avec des bâtons, la plante des pieds.

La bastonnade a duré plus de deux heures, entre chaque application on me fit marcher sur des chiffons mouillés (pour éviter que la peau n'éclate). J'ai été escortée, conduite et plus tard portée par 2 agents alors qu'Abdelkader Tabka ne cessait de me menacer,

de me faire passer par tous les "degrés de la torture appris par lui en 1944 chez la Gestapo allemande", si je ne disais où était caché Ahmed Ben Othman. J ne faisais que hurler de douleur, et crier "je ne sais pas où il est", mais ça ne les empêchait pas de continuer (après ce traitement je n'ai pas pu marcher pendant 5 jours). Finalement, on m'a ramenée toujours sous la couverture ; j'ai pu enfin m'étendre sur un matelas mis dans un coin d'un bureau.

Vers 20 heures environ, le même soir, l'inspecteur Tabka, accompagné par un agent, est revenu me menacer de recommencer, si je ne parlais pas ; je ne faisais que les supplier d'en finir au plus vite, tant j'étais épuisée et désespérée. Au bout d'une heure, 3 agents, que je n'avais pas encore vus jusque là firent leur apparition ; l'un d'eux semblait sortir d'un film de Frankenstein, menaçant avec un thorax et des poings énormes et une petite tête d'orang-outang ; derrière entraient tous les agents que j'avais vus la veille, et comme sur commande tout ce monde, commissaire en chef Tabka Abdelaziz, le premier et le plus violent, s'est déchaîné sur moi en me giflant (ma tête ne faisait que voler d'un côté à l'autre), en me frappant partout, en me tordant les bras, en me marchant sur mes pieds enflés. Le commissaire Tabka faillit me défaire la mâchoire, c'est là que commençais à hurler pour la 1ère fois, et on me mit une serviette dans la bouche.

Tout ça s'est terminé par un grand coup de poing sur l'œil gauche, dont je devais garder les traces jusqu'au jour de ma sortie, et qui m'a valu une espèce de commotion cérébrale, car ne m'est que le 20 décembre, que des maux de tête très violents du côté gauche ont enfin cessé.

Je hurlais de panique, croyant mon œil perdu ; les barbouzes se sont jetés sur moi pour étouffer ma voix, en me remettant la fameuse couverture, et on me portait plus qu'on ne conduisait à travers des couloirs, des escaliers, vers ce qu'ils nommaient la "salle d'opération". Là, on me banda les yeux, on me mit dans la position dite de l'"hélicoptère", une barre de fer entre coudes et genoux, la tête basculant dans le vide, et on me menaça de me faire subir les traitements réservés à tous les tunisiens et tunisiennes arrêtés, c'est-à-dire de me battre à coups de bâton et nerfs de boeuf pendant des heures, 6 et 7 agents s'alternant dans cette bécogne.

On m'a laissé un temps (qui me semblait interminable) suspendue dans cette position et dans l'attente de ce traitement, puis on me mit debout, pendant environ une heure, pour attendre, disaient-ils que ma fille vienne me voir dans cet état. (J'y ai cru comme j'avais cru que tout se terminerait par mon suicide, vu qu'ils ne pouvaient me libérer avec toutes les traces de torture, et après la promesse faite à mon ambassadeur.) Pendant tout ce temps, ils ne cessaient de scanner : "Où est Ahmed Ben Othman".

Tard dans la nuit, on m'a reconduite sur mon matelas. J'ai pu apercevoir dans une glace ma figure que je n'arrivais pas à reconnaître, enflée comme elle était, avec des bleus partout, des lèvres couvertes de noir, un cercle noir autour de l'œil gauche.

Pendant les 15 jours suivants, on m'a maintenue dans la psychose du recommencement de la torture, si je ne disais pas où se cachait Ahmed Ben Othman.

A n'importe quel moment de la nuit ou de la journée, j'entendais les agents gueuler, et les personnes interrogées gémir et crier.

5 jours avant ma libération, on est venu m'inspecter les pieds et m'apporter la pomme d'Alphachymotrypcine pour mon visage. C'est là que j'ai commencé à espérer m'en sortir, malgré les menaces incessantes du commissaire en chef Abdelaziz Tabka.

Le 8 décembre, des agents m'ont mise dans l'avion pour l'Allemagne. J'ai été expulsée.

Auparavant une lettre de licencierement de la part du Centre Culturel Allemand "pour avoir nui à la réputation de la R.P.A. à l'étranger", m'avait été remise.

Ce ne fut qu'un jour avant mon expulsion que j'ai appris que ma fille se trouvait depuis longtemps déjà en Allemagne.

Tout ceci sont les faits, La douleur physique, la souffrance psychique, la peur, l'isolement, l'abandon, etc... tout cela au fond est indescriptible. Cependant, tout ce que j'ai subi n'est rien par rapport à ce qu'ont subi et subissent encore les tunisiens et tunisiennes arrêtés depuis début novembre et systématiquement soumis à des procédés de tortures physiques et psychiques beaucoup plus longs, plus violents et plus raffinés.

Racouf Ayadi est enchaîné au pied et à la main et gardé par un agent en civil, et un autre en uniforme. Déjà, à la suite de son arrestation, j'ai retrouvé des traces de sang partout et 3 trous énormes à la porte de la salle de bains chez moi. Les policiers ont prétendu à la tentative de suicide, et ce serait pour cela qu'on l'aurait enchaîné.

Ahmed Ben Othman a été arrêté entre le 20 et 24 décembre. Je n'ai pas pu les préserver de leur sort. S'il m'arrivait de me retrouver dans la même situation, je ne pourrai que recommencer, car je considère comme un devoir humain d'essayer d'épargner à un être humain ces supplices, d'autant plus que j'en ai fait l'expérience moi-même.

TEMOIGNAGE DE MICHEL CANTAL-DUPART

expert de l'UNESCO, condamné le 16 Octobre 1973 à 4ans de prison, gracié et expulsé le 17 Novembre.

Il est arrêté à Tunis le 2 Juillet, Le lundi 2 et mardi 3 Juillet, il est amené le matin tôt depuis la D.S.T dans une villa, le visage recouvert. Le soir il est ramené à la D.S.T. Le mercredi 4, il est torturé durant 2 heures dans les locaux même de la D.S.T. On lui fait faire ensuite sa déposition. Puis il est maintenu à la DST jusqu'au 7 août, date à laquelle il est mis en liberté provisoire.

Son procès est annoncé pour le 13 Octobre. A la demande des avocats, la Cour décide de reporter le procès et demande que Cantal-Dupart soit arrêté : il est alors incarcéré à la Prison Civile de Tunis.

Parmi le type de tortures qui ont été pratiquées, la méthode la plus utilisée est la torture dite de l'"hélicoptère" (déjà décrite par Jean-Paul CHABERT en 1969 dans son témoignage au Comité International et à Amnesty et décrit par Nourreddine BEN KHADJ au cours de son procès).

La torture morale est aussi largement pratiquée : les tortionnaires ont prétendu avoir torturé sa femme et enlevé son enfant.

D'autre part, on a torturé Héchmi TROUDI devant lui.

Héchmi TROUDI, déjà torturé en 1968 et d'autres détenus, ayant déjà soutenu des tortures à plusieurs reprises, lui ont dit que depuis 1968 les méthodes de torture se sont beaucoup perfectionnées ; (en particulier utilisation plus systématique du nerf de boeuf).

A sa sortie le 7 Août, donc plus d'un mois après ces traitements Michel CANTAL-DUPART boitait encore et a pu faire constater par deux médecins les séquelles de ses tortures.

COMMUNIQUE DE PRESSE
du 28 décembre 1973

I - A la suite des arrestations qui ont eu lieu en Tunisie depuis le début du mois de novembre (1) et de la confirmation de ces arrestations par le Président Bourguiba (le 15-12-73), Monsieur Tahar Belkhodja, Ministre de l'Intérieur a indiqué le 25 décembre devant l'Assemblée Nationale que ces personnes devaient être déférées devant le tribunal dès la fin de l'enquête. La base de l'accusation étant la diffusion de tracts critiquant le régime, il s'agit encore une fois clairement d'un procès d'opinion.

II- Procès en Appel de Moncef Ben Othman et Rachid Bellalouna :

La Cour d'Appel de Tunis a rendu son verdict dans l'affaire de Moncef Ben Othman et Rachid Bellalouna, qui avaient été jugés en première instance avec Michel Cantal-Dupart (2), pour avoir aidé à l'"évasion" de Dalila Ben Othman et Mohamed Ben Jennet (3).

Pour Moncef Ben Othman la peine qui était de 3 ans a été ramenée à 2 ans de prison ferme. Quant à Rachid Bellalouna, la peine a été confirmée à un an.

Les peines, particulièrement sévères, et qui sont basées sur des dossiers fides sont un nouveau "rappel à l'ordre", adressé à tous ceux qui, pour des raisons humanitaires ou familiales, auraient l'idée de soutenir des militants de l'opposition.

III - C'est la "Cour de Sûreté de l'Etat" qui doit "juger" des militants du Groupe "Perspectives Tunisiennes" pour "reconstitution de ligue dissidente" alors qu'ils ont en prison.

Madame Aïcha Ben Abd, MM. Noureddine Ben Khader, Salen Ben Yahia et Gilbert Naccache viennent d'apprendre qu'ils seront à nouveau déférés devant la Cour de Sûreté de l'Etat pour "reconstitution de ligue dissidente". Ils avaient comparus devant le juge d'instruction en septembre, mais il ne s'agissait jusqu'à présent que de tribunal correctionnel. Salen Ben Yahia et Gilbert Naccache auraient dû être libérés le 18 décembre après avoir terminé leur peine.

L'absurdité de telles inculpations n'a pas l'air d'émeuvoir le pouvoir et sa justice qui semblent prêt à tout pour les maintenir en prison.

Le Comité Tunisien d'Information et de Défense des Victimes de la répression dénonce ces atteintes répétées aux droits les plus élémentaires, et exige le respect de l'article 8 de la Constitution Tunisienne et, donc, la libération immédiate de toutes ces personnes.

(1) Cf. "Libération" du 10 et du 12 décembre et le "Monde" du 26 et du 28 décembre. Voir communiqué de notre Comité du 27/12 et le bulletin N°6.

(2) Michel Cantal-Dupart, expert de l'Unesco, condamné à 4 ans de prison a été gracié et expulsé le 17 novembre 1973.

(3) Dalila Ben Othman (soeur de Moncef) avait été arrêtée en février 72 et odieusement torturée. Maintenue durant 8 mois en prison, elle était en liberté provisoire depuis à peine 1 mois lorsqu'elle quittait le territoire tunisien.

Mohamed Ben Jennet, condamné en 67 à 20 ans de travaux forcés fut jugé à nouveau alors qu'il était encore en prison pour "organisation illégale" avec ceux qui avaient manifesté pour exiger sa libération en mars 68. Il eut à cette occasion 4 ans de prison supplémentaires. Par la suite amnistié en 70, il fut assigné à résidence à Kellibia. En février 72 il fut gardé à vue durant un mois, puis relâché, le juge d'instruction ayant prononcé un non-lieu.

En décembre 72 il apprenait qu'il était recherché de nouveau par la police et décidait de quitter le territoire.

LUTTE CONTRE LA REPRESSEION

GREVE DE SOLIDARITE DES CHEMINOTS DE LA SNCFT DE SFAX :

Un peu avant la visite de Bourguiba à Sfax ,les cheminots de Sfax ont organisés une grève qui a surpris le pouvoir .Il n'y a pas eu de train de Sfax à Tunis durant une journée .Les cheminots protestaient par cette action contre l'arrestation de plusieurs de leurs camarades .

* * * * *

MOBILISATION à L'UNIVERSITE

LES étudiants s'organisent contre la répression qui touchent les démocrates, parmi lesquels de nombreux étudiants .Ils continuent à revendiquer un syndicat démocratique et représentatif .

Ils ont organisé un meeting le 29-11 qui a regroupé plus de mille étudiants et qui a exprimé l'indignation de l'ensemble des étudiants devant la politique répressive du pouvoir.

Le 17-12 ils ont organisé une journée de grève et une assemblée générale pour dénoncer la répression.L'assemblée générale a regroupé 1200 étudiants.

* * * * *

PROCES à GAFSA :

50 élèves ont été exclus du lycée à Gafsa pour des raisons politiques.

Parmi eux,certains élèves déjà arrêtés en février 72 et février 73.Ils sont allés protester devant le gouvernorat et ont demandé à être reçus par le gouverneur qui a refusé a fait venir la police qui a embarqué tout le monde .Trois de ces élèves ont été jugés en décembre .

* * * * *

PROCES à JEBELIANA :

Un mois de novembre ,à la suite d'un accident de la circulation à Beniana, il y a eu une manifestation contre la lenteur des secours .A la suite de cela ,la police a arrêté 7 jeunes lycéens qui furent inculpés d'incitation à manifestation et de troubles sur la voie publique.

Jugés en décembre 2 ont été condamnés à 6 mois de prison avec sursis et les autres ont été acquittés.Ils devaient donc ,ce jour là,être tous mis en liberté mais la DST a repris certains d'entre eux qui n'ont été relâchés que ces derniers jours .

HALTE A LA REPRESSION

Le meeting organisé par le Comité le vendredi 14 décembre à la Maison du Maroc (Cité Universitaire) a rassemblé beaucoup de monde, en majorité des Tunisiens, étudiants, intellectuels ainsi que des travailleurs.

Le Comité, dans sa déclaration, a insisté sur l'ampleur de la répression actuelle, mais a rappelé aussi que depuis sa constitution lors du mouvement de masse de février 1972, plusieurs vagues successives d'arrestations, de procès se sont succédés:

Mars 73: procès de lycéens à Gafsa pour dégradation de locaux" et "troubles sur la voie publique".

Fin mars 73: procès de 4 militants du Groupe " Perspectives" pour "organisation illégale".

Avril 73: procès de 14 militants du MDM (Mouvement démocratique de masse) pour organisation " illégale".

Mai 73: arrestations sans procès d'ouvriers de la Société Nationale des Transports de Tunis et des militants des structures provisoire du syndicat étudiant.

Mai 73: procès en appel des militants du Groupe "Perspectives"

Juin 73: procès de lycéens à Sfax pour diffusion de tracts de soutien aux travailleurs de la SNT de Tunis.

Juin 73: procès du Docteur Ben Salah pour avoir aidé à l'évasion de son frère l'ancien ministre Ahmed Ben Salah.

Octobre 73: procès de Rachid Bellalouna, Moncef Ben Othman et Michel Cantal-Dupart pour avoir aidé Mohamed Ben Jennet et Dalila Ben Othman à quitter le territoire tunisien.

Novembre 73: procès d'étudiants qui rentraient d'Algérie, Mokhtar Tlili? Mohamed Lahbib Touati? Béchir et Amor Midani, Rahmouni pour " diffusion de fausses nouvelles et offenses au chef de l'Etat ".

5 décembre 73: procès en appel de Moncef Ben Othman et Rachid Bellalouna.

Il faut ajouter à ce tableau l'affaire des treize tunisiens arrêtés revenant de Libye au mois de juillet 72 inculpés de " complot contre la sûreté de l'état" et qui sont depuis un an et demi arrêtés sans jugement.

Les arrestations de Hachemi Troudi, milittant du Groupe Perspectives et de son frère Mohamed depuis mai 73.

Les arrestations au mois de septembre de nombreux Ben Salhis relâchés après un ou deux mois.

L'inculpation des militants du Groupe " Perspectives" déjà en prison depuis décembre 72 de " reconstitution de ligne dissoute".

Si, dans les cas où il y a eu procès, toutes les affaires sont claires et visent à museler tous les militants démocrates et révolutionnaires et même à les empêcher d'aller s'exprimer à l'étranger, dans les autres cas, nous devons exiger que la lumière soit faite; que des procès publics soient faits à ces personnes ou qu'elles soient purement et simplement libérées.

XXXXXX

xxx Communication des étudiants originaires de Gafsa
xxx aux étudiants de l'université de Tunis le 17-12-73xxx

Camarades

Recently, the floods at Gafsa have caused the rupture of several roads, isolating several neighborhoods of the city. Several students found themselves thus isolated from their homes. It was then imposed, given the danger, by the local administration to accommodate them. But this was not the case, and the students were forced to cross the wadi. BUT the rise in water level stopped their progress and the local administration consented then to prevent the camions of the army to try to free them. But it was too late. Trucks and students were carried away by the current. These are the facts. There were 50 deaths: workers, students, professors.

The power tries now to wash its hands, while it is the origin of the catastrophe. Its responsibility is beyond doubt.

--D'avoir laissé démunis des dizaines de jeunes, quand son devoir était de leur interdire la traversée des oueds.

--De n'avoir rien tenté d'efficace pour prévenir le danger ni pour sauver des vies: un hélicoptère aurait suffi

Mais quand a-t-il jamais pris la peine de venir au secours de xxxxxxxx quelqu'un? nous savons d'expérience tout le mépris qu'il voue au peuple (l'exemple est fourni l'an dernier lors inondations à Béja, au Kef et à Tunis)

qu'il ne s'en soucie guère tout soumis qu'il est aux services de la bourgeoisie et de l'imperialisme.

Le peuple ne s'y trompe d'ailleurs pas quand à Gafsa, il manifeste massivement sa colère dans la rue et par des grèves aussi bien dans les mines que dans les lycées.

Le pouvoir qui crie la misère quand il s'agit de sauver des vies humaines et quand il s'agit de justifier xxxxxxxxxxxxx ses carences, se trouve tout à coup riche pour déployer une police bien équipée pour semer la terreur.

Camarades, nous étudiants originaires de Gafsa, nous appelons les étudiants de l'université de Tunis, en tant qu'avant-garde de la lutte démocratique, à soutenir la juste lutte de la population de Gafsa.

VIVE LA LUTTE DES ETUDIANTS TUNISIENS, PARTIE INTE-
GRANTE DE LA LUTTE POPULAIRE.

A BAS LA REPRESSION.

XXX MEETING DE SOUTIEN

Ensuite, Maitre Nadine Chauvet, qui a assisté en tant qu'observateur délégué par la Ligue des Droits de l'homme au procès de Moncef Ben Othmen et Rachid Bellalouna (15-12-73), a fait un rapport (voir ~~xxxxxx~~ revue de presse)

Sont intervenus ensuite au cours du meeting

--le CAL-UGET qui a donné des informations sur le mouvement étudiant qui bien que touché par la répression, a pu maintenir une certaine mobilisation.

--Le comité de lutte contre la répression au Maroc a insisté sur l'efficacité d'actions coordonnées entre nos deux comités.

-- Le représentant de l'UNEM a comparé la situation de de L'UGET ET DE L'UNEM.

--Un représentant du F.R.A.P. est venu exprimer sa solidarité et a comparé la situation en Espagne et en Tunisie.

--Le groupe Perspectives dans une longue déclaration a donné sa position sur la situation actuelle en Tunisie

Des messages de solidarité sont parvenus de la part du ~~xxx~~ CAL DE Bruxelles et de Front rouge

Bien que la tenue du meeting soit une chose positive, il ne faut pas s'arrêter là: malgré les conditions de travail liées à la forme même que prend cette vague répressive : arrestations systématiques, éloignements préventifs, alors qu'aucun mouvement de masse récent n'est venu sensibiliser l'opinion,

notre mobilisation doit se maintenir et se renforcer à tout prix. C'est par un travail d'information : recueil et diffusion de témoignages sur les arrestations les ~~xxx~~ conditions de détentions, les tortures, que l'opinion pourra être alertée. Seule une large mobilisation permettra de dénoncer avec vigueur l'ampleur de cette répression.

Notre comité estime que son rôle essentiel est de lutter de toutes ses forces pour s'informer et informer sur la répression en Tunisie qui s'abat sur toutes les couches de la population. Nous devons dénoncer toutes les violations des libertés fondamentales et lutter contre le silence que le pouvoir veut imposer autour des pratiques ~~xxxxxx~~ barbares et inhumaines qu'il utilise.

XXX REVUE DE PRESSE XXX

POLITIQUE HEBDO : I I 73

TUNISIE : Haute stratégie et bas e répression-

Bourguiba est arrivé à Paris en visite "non officielle". Il sera pourtant reçu par Pompidou et l'entretien portera essentiellement sur la crise pétrolière. La Tunisie ne dispose pas de ressources énergétiques lui permettant d'intervenir d'une façon décisive dans l'épreuve de force actuelle engagée entre les pays arabes producteurs et les pays capitalistes occidentaux. Imconditionnellement attachés au "monde libre" (sic), les stratèges bourguibiens ne désespèrent pourtant pas de jouer un rôle de "médiation" pour contenir cette crise dans les limites raisonnables d'une querelle de famille. Bourguiba compte en profiter pour tenter de donner un petit coup de pouce au projet de construction d'une raffinerie aux environs de SFAX (centre sud de la Tunisie) dont les objectifs seraient de satisfaire aux besoins de la consommation tunisienne et dépanner, à l'occasion, l'Europe capitaliste, et notamment la France brillante illustration d'une conception pour le moins curieuse de la solidarité arabe, réaffirmée avec vigueur par les diplomates et gourmands tunisiens à l'occasion du récent "sommet" d'Alger alors même que la Tunisie qui n'est membre ni de l'OPEP, ni de l'OPAEP continue de livrer du pétrole à la Hollande. Le président tunisien, dont les extravagances seniles sont de plus en plus fréquentes, risque, malgré tout de faire capoter par ses écarts de langage, la stratégie modératrice, en fait défaitiste, minutieusement mise au point par son ministre des Affaires Etrangères, Masmoudi, et ses "antennes" au sein des milieux d'affaires et de la haute finance liés aux "lobbies" pro-sionistes. La Conférence pétrolière du KOWEIT des 8 et 9 Décembre a apporté en tout cas un cinglant démenti aux déclarations pétremptoires du "combattant suprême" puisque les Etats Arabes producteurs de pétrole ont décidé de se montrer plus durs envers les Européens. Bourguiba n'en bénéficiera pas moins une fois de plus de la mansuétude de la grande presse française, qui tentera de présenter son initiative comme étant le fait d'un dirigeant "modéré" et "libéral".

Et ce n'est pas là, en cette semaine anniversaire de la déclaration des Droits de l'Homme le moindre des paradoxes. Car en Tunisie, et alors que nul n'en parle, on emprisonne et on torture. Une communication a été présentée au colloque sur la torture que vivent d'organiser Amnesty international. On y trouve des témoignages des Tunisiens, mais aussi de Français arrêtés et "interrogés" par les services de police tunisiens.

A un moment où se renforce sur le plan institutionnel, l'autoritarisme du régime, une vaste rafle vient de frapper les milieux intellectuels et universitaires tunisiens. Plus de deux cents personnes -parmi lesquelles des coopérants français- sont entre les mains de la police et la répression semble s'étendre à certains militants ouvriers, notamment à Sfax.

Quatre cents étudiants et lycéens sont par ailleurs, maintenus illégalement "sous les drapeaux" et le pouvoir essaie de mettre à profit cette épuration pour tenir un congrès-bidon de l'organisation étudiante "mise en sommeil" depuis deux ans en raison de la volonté des étudiants de ne pas accepter la direction destourienne mal élue en Août 1971. Cette vague répressive vise à "normaliser" la situation à l'université, mais aussi au sein de l'émigration. Nous y reviendrons prochainement.

POLITIQUE HEBDO : 8 I 74

Tunisie : Une bien curieuse amnistie-

C'est par un coup de théâtre que le président Bourguiba a terminé le premier cycle des conférences sur sa vie et "l'histoire du mouvement national" inauguré il y a deux mois. Les révélations qu'il a faites le 15 décembre ont, en effet, surpris les observateurs les plus avertis.

En 1961, SALAH BEN YOUSSEF, rival de BOURGUIBA et ancien secrétaire général du Néo-Destour, était assassiné à Francfort. Réduit à l'exil en 1956, après une âpre et sanglante lutte pour le pouvoir au lendemain de l'indépendance, BEN YOUSSEF s'était avéré un irréductible opposant au régime.

"Quant aux virus, a déclaré notamment Bourguiba le 15.12 nous les avons à l'œil. Nous en avons arrêté un grand nombre, des professeurs, des ouvriers, etc... qui sont soutenus par des acolytes en France et ici-même. Nous espérons que tout ira pour le mieux grâce aussi à l'aide de la France".

C'est dans ce climat que le ministre de l'intérieur a renouvelé la proposition d'amnistie faite par le président de la République tunisienne en août dernier aux opposants qui la solliciteraient et rentreraient en Tunisie avant le 31 décembre. Outre qu'on ne voit pas comment cette amnistie pourrait être appliquée à des personnes n'ayant pas fait l'objet d'une condamnation légale, il paraît peu probable qu'avec le constant durcissement actuel cette offre puisse bénéficier d'un quelconque crédit.

(1)- Esprit n°12 décembre 1973 "Pourvoir et société dans le tiers-monde" Outre l'introduction que nous citons, on y trouve une intéressante étude sur "la Tunisie Bourguibienne". L'auteur qui n'est assurément ni marxiste, ni révolutionnaire y fait preuve, à bien des égards, d'un esprit de synthèse et d'un courage remarquables.

(2)-CF. à ce propos du document diffusé par la coordination des Comités français-immigrés, Bernard Heissoud 145 Avenue Charles de Gaulle 69160 Lyon.

LIBERATION : 11.12.73

Tunisie : Pompidou reçoit Bourguiba (UN GOUT DE SANG DANS LE PETROLE)

Bourguiba arrive aujourd'hui à Paris; il s'entretiendra demain avec Pompidou. Il y a fort à parier que cette visite "non officielle" alors que la crise de l'énergie secoue l'Europe, portera sur cette denrée rare : le pétrole.

Bourguiba est le seul président arabe à torpiller l'embargo sur le pétrole : la Hollande reçoit du pétrole tunisien depuis plus deux semaines. Va-t-il proposer les mêmes bons offices au gouvernement français ? La semaine dernière, en effet le gouvernement tunisien inaugurait en grande pompe un nouveau gisement aux environs de Sfax (15 à 30 millions de tonnes). Précisons : il est contrôlé à 100 % par le groupe français ELF-ERAP.

Gageons que, lié comme il l'est au capitalistes américains et européens (particulièrement à Paris), la presse française va le présenter comme l'une des figures les plus libérales (sinon la seule) du monde arabe.

D'ailleurs, comme certains placards publicitaires la présentent, la Tunisie n'est-elle pas une "terre généreuse et accueillante" un pays qui offre une "stabilité sociale", "une main-d'œuvre bon marché et perfectible"?

Qui oserait dire le contraire ? Les deux cents personnes (ou plus) qui ont "disparu" depuis plus d'un mois ? Les six cents étudiants enrôlés de force sous les drapeaux malgré les exemptions et les sursis dont ils bénéficient ? Les dirigeants que le mouvement étudiant s'était démocratiquement nommés et qui ont été envoyés dans l'ancien camp (français de) Jellal ?

Sur cette "terre généreuse et accueillante" on torture : HACHEMI TROUJI, arrêté depuis juin 1973, une jambe fracturé sous la torture, ou cette militante qui est devenue folle et qu'on a transférée dans un hôpital psychiatrique. Les exemples "silencieux" (et pour cause) ne manquent pas.

Cette répression systématique concerne aussi l'extérieur : l'immigration. Le passage récent de M. Jobert à Tunis devrait permettre de mieux "encadrer" les travailleurs tunisiens en France : multiplication des "Amicales" et des Consulats.

LIBERATION : 12.12.73

Bourguiba à Paris : UN DEMOCRATE MUSCLE A PARIS.

Pompidou reçoit aujourd'hui Habib Bourguiba président de la République tunisienne. Ils parleront affaire : pétrole, coopération et travailleurs. En Tunisie depuis plus de deux mois des lycéens, des étudiants, des professeurs, des ouvriers sont arrêtés. On parle de 200 arrestations opérées tant à Tunis qu'à Sousse, Sfax ou Kairouan. Ce chiffre n'est qu'indicatif étant donné les méthodes (allant jusqu'à l'enlèvement) pratiquées par la police, tant officielle que parallèle, qui se fait de la torture une règle d'action. Une liste de 52 personnes a cependant pu être établie.

.../..

Le gouvernement tunisien fit ce que tant d'autres pouvoirs ont fait bien avant lui : Il n'a été qu'un moment la participation officielle tunisienne à cet accès au statut politique. Et voici que douze ans plus tard, le chef de l'Etat lui-même reconnaît qu'un de ses plus proches collaborateurs, aujourd'hui l'un des hommes forts du pays et (à tout le moins) assuré la coordination de cette opération. Des détails sont donnés, deux noms sont cités, celui de Zarg el Ayoun et celui du cousin des frères Farhat, lesquels sont respectivement ministre de la Défense et procureur général de la République. L'évocation de cet épisode se termine par cette phrase qui a sans doute surpris même les plus blasés : "J'ai demandé qu'on me présente ces deux volontaires (les exécuteurs). Je compte les décorer pour les récompenser d'avoir débarrassé la Tunisie de cette vipère".

Ces déclarations n'ont suscité jusqu'ici aucune réaction ni du côté des autorités allemandes, ni de la presse européenne.

La Solution Autoritaire

La profonde reconversion de l'économie tunisienne vers l'Europe, et, plus prosaïquement, des intérêts d'affaires expliquent en tout cas en partie les complaisances et les complicités à quel a droit un régime dont il y a tout lieu de craindre pourtant qu'il n'évolue à grands pas vers une dictature des plus ouvertes. Jusqu'ici la Tunisie ne détient certes pas le record mondial pour le nombre de ses prisonniers politiques, le despotisme y a souvent été bon enfant et les dirigeants tunisiens ont acquis une solide expérience de la main de fer dans le gant de velours. Il n'en demeure pas moins que dix années de parti unique ont fait de l'univers politique tunisien un univers relâché où "la politique ne signifie plus alors rassemblement des énergies mais au contraire l'intrigue de la division pour préserver le monopole institué" (1).

L'irrésistible ascension des "courtisans musclés" rescapés de la vieille garde ou érigées à leurs succès, rend plus effectives que jamais les menaces de solution autoritaire qui se dessinent à l'horizon. Le récent remaniement ministériel et la nouvelle promotion de Sayah, le Directeur du parti, en constituent une preuve supplémentaire. La bourgeoisie tunisienne, attirée par le monde fascinant des affaires et satisfaite par une orientation néo-coloniale qui répond tout à la fois à ses appétits et à son manque d'envergure, s'en remet à la poigne des barons du régime pour faire face à une situation sociale et politique très préoccupante.

C'est dans ce contexte qu'une vaste répression s'est abattue sur le pays ces dernières semaines (cf.PH N 106). Niée par le pouvoir, escamotée par les commentateurs à l'étranger cette répression est aujourd'hui officiellement reconnue par son principal maître d'œuvre, le ministre de l'intérieur T. Belkhodja.

Quant aux "Virus"...

La répression qui frappe aujourd'hui au moins deux cents personnes (intellectuels, étudiants, lycéens, enseignants, et ouvriers) vise trois cibles.

-Les amis de Ben Salah, l'ancien dauphin de Bourguiba, limogé, rendu seul responsable de l'avortement du projet coopératif, condamné, et évadé depuis Février 1973.

-L'Université. Depuis le Congrès d'Août 1971, l'Union des Etudiants (UGET) est dans la crise et a fini, au lendemain des journées de février 1972 par ne plus exister. Décidé à frapper un grand coup et à normaliser la situation à l'Université, le pouvoir a procédé à des retraits massifs de surveillants militaires incorporant plusieurs militaires des comités de base et emprisonnant les éléments les plus actifs. Il escorte ainsi préparer un congrès-maison pour relancer l'activité du syndicat. Les assemblées générales de la fin d'année de novembre, dont les résolutions contre la répression ont été publiées à Paris. Confirment que l'Université n'est pas près d'être mitée.

-Un groupe d'opposition d'extrême-gauche. Regroupés autour de la publication "Al Nasr" d'obédience marxiste (HR), les militants et sympathisants du Groupe d'Action Socialiste et d'Action Socialiste Tunisien ont fait l'objet depuis 1972 d'une répression constante. Une série de procès préfabriqués ont jalonné cette période et la dernière date de ces affaires a été mise en délibéré au 26 décembre.

Il faut ajouter une généralisation des mesures coercitives (retrait du passeport notamment) au sein de l'émigration (2).